Communication sur le progrès
Année 2020

A Boulogne-Billancourt, le 29 septembre 2021

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la publication de notre communication sur le progrès relative à l'année 2020, nous avons le plaisir de vous présenter le Rapport de développement durable de notre Groupe qui vient d'être publié.

Ce document est pour nous l'occasion de réaffirmer notre adhésion au Global Compact des Nations Unies, ainsi qu'aux dix principes fondamentaux concernant le respect des droits de l'Homme, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption (voir à ce titre l'Edito présenté en page 5 du Rapport).

Ainsi, les différentes actions engagées en faveur du respect des droits de l'Homme sont présentées au sein du pilier 1 « Une gouvernance éthique et responsable » (voir pages 16 à 19), du pilier 4 « Un acteur à forte présence régionale, ancré dans le territoire, proche de son écosystème et de la communauté » (voir pages 92 à 97) et du pilier 5 « Un Groupe entrepreneurial résolument tourné vers l'innovation » (voir page 101).

S'agissant de l'application des normes internationales du travail, les développements associés à cette thématique sont essentiellement présentés au sein du pilier 2 « Un employeur engagé aux côtés de ses collaborateurs » (voir pages 21 à 27).

Le pilier 3 intitulé « Un Groupe respectueux de l'environnement » recense les réalisations de notre Groupe en matière de préservation de l'environnement (voir pages 28 à 85). Cette partie illustre notamment plusieurs exemples concrets de mesures engagées afin de préserver l'utilisation des ressources naturelles, limiter les émissions de gaz à effet de serre, réduire les consommations et agir en faveur de la biodiversité.

Notre Groupe s'attache également à soutenir et à accompagner des sociétés innovantes qui développent des technologies respectueuses de l'environnement (voir pilier 5 « Un Groupe entrepreneurial résolument tourné vers l'innovation, pages 102 et 103).

Enfin, vous y retrouverez également les mesures que notre Groupe a engagées en faveur de la lutte contre la corruption au sein du pilier 1 « Une gouvernance éthique et responsable » (page 14).

Ce Rapport est l'aboutissement d'un travail collectif réalisé par le Comité RSE mis en place cette année au sein de notre Groupe, et témoigne de notre volonté de placer notre engagement en faveur des dix principes du Global Compact au cœur de notre stratégie de développement, dans une logique soutenable à long terme.

Meilleures salutations,

Pauline Duval, Directrice générale
Éric Duval, Président - Fondateur
Louis-Victor Duval, Directeur de la stratégie et du développement